

À la recherche de la criminologie : une enquête.

Blandine Cuney

Pour ce premier numéro de la *Revue Européenne de Psychologie et de Droit*, et afin d'inaugurer cette section *blog livres*, le choix s'est porté sur le nouveau livre d'Alain Bauer sorti cet été aux éditions du CNRS. Il s'agit en réalité du cours inaugural du 8 février 2010 donné au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et se présente comme une investigation policière d'une petite soixantaine de pages sous format poche qui se propose de redéfinir et de poser les enjeux et fondamentaux de la criminologie contemporaine. Vaste programme dans si peu de pages me direz vous. Et vous n'auriez pas tort car le moins que l'on puisse dire en fermant ce livre plus mince et inconsistant qu'un *I28* universitaire, c'est que nous n'avons pas beaucoup avancé ni révolutionné le domaine de la criminologie ! Au moins vous pouvez découvrir une magnifique démonstration de langue de bois dans un concentré de références et noms d'auteurs entassés pêle-mêle sans explications.

Avant de crier au haro, rappelons d'abord qui est l'auteur pour ceux qui n'auraient pas entendu parler de lui : actuellement président de la chaire de criminologie du CNAM, conseiller de Nicolas Sarkozy en matière de sécurité, Alain Bauer doit une partie de sa renommée à sa très haute côte de popularité auprès des spécialistes de la criminologie soulignant son incompétence et son parti pris politique. Pour exemple, il bénéficia même d'une tribune dans *Le Monde*, le 11 février 2009, rédigée par Michel Lallement (sociologue du travail au CNAM), Christine Lazerges (juriste à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Philip Milbum (sociologue à l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines) contestant sa nomination au CNAM et dressant la liste des erreurs méthodologiques de ses travaux, dénonçant une « Interprétation fantaisiste, voire tendancieuse, des statistiques ; une méthodologie faible, sinon inexistante ; une conception limitée et absolument pas consensuelle du champ pertinent de la criminologie ; un souci explicite de travailler avant tout en tant que criminologue en faveur de la stigmatisation et de la dénonciation... ». Ces précisions données, nous étions tout de même curieux de savoir ce que l'auteur avait à dire et par conséquent avons-nous mis nos a priori de côté pour nous pencher sur le contenu du livre...

Malheureusement, nous sommes toujours à la recherche de ce contenu. Et ce n'est pas faute d'avoir feuilleté et re-feuilleté la petite cinquantaine de pages de cette « chose » que nous avons beaucoup de mal à appeler « livre » (eh oui, après avoir commencé à la page 7, si on enlève les blancs, les larges interlignes, l'introduction du cours, la liste des ouvrages signés ou co-signés par l'auteur, il ne reste pas grand chose des soixante quatre pages annoncées au départ). Le début de ma critique n'est

peut-être pas très constructif et il est temps de dresser la liste des reproches que nous avons à faire à la « chose ».

Commençons donc d'abord par la forme et là j'aimerais m'adresser tout particulièrement à l'auteur : Par pitié, Mr. Bauer, épargnez nous l'aspect « ludique » et « pédagogique » de vos cours ! Franchement, présenter un essai de criminologie sous forme d'enquête policière ou d'un jeu de Cluedo autour du thème : « La criminologie a disparu, mais sacrebleu ! Où est elle donc passée ? », c'est presque insultant pour le public d'universitaires auquel vous prétendez vous adresser ! Il ne manquerait plus qu'un atelier coloriage et des petites images et nous revoilà de retour à la crèche ! À ce stade, soit c'est nous prendre pour des imbéciles profonds (pour ne pas dire autre chose), soit c'est une stratégie très maladroite pour essayer de masquer un total manque de profondeur dans votre argumentation (ce qui n'est pas loin de la première hypothèse, en réalité). Pour ma part, je préfère penser que la deuxième hypothèse est la bonne, étant peu encline à être prise pour une idiote. Ensuite, non content de nous agacer avec cette mise en scène puérole, Bauer s'autorise le luxe de citer en masse des auteurs sans même se donner la peine de les présenter ou d'expliquer l'intérêt de leur apparition dans le livre. Snobisme ? Étalage culturel par pêché d'orgueil ? Sans parler du chapitre *Dépôt d'expertises* (pages 41 à 44) qui ravit tous les oscars, uniquement composé d'un copier/coller des propos du Professeur Loïck Villerbu et de Pierre Victor Tournier sans même un mot de commentaire, mis à part « On ne saurait mieux dire ». Et dire qu'un élève de terminale se prendrait un zéro pointé en dissertation pour un tel outrage ! Cela dit, pour la défense de notre ami Bauer, il faut dire qu'il n'est pas simple d'expliquer ou même de paraphraser les propos de l'éminent professeur Villerbu, et encore moins de paraître intelligent après l'une de ses interventions...

Néanmoins, pour ne point finir par une note péjorative concernant la forme, on doit reconnaître à M. Bauer qu'il manie bien la plume, dans un style ultra soutenu et raffiné pour ne pas dire sophistiqué... Dommage que la réflexion ne suive pas... Parce que nous y voilà enfin ! Le fond ! Après un état des lieux autour de la discipline plutôt pertinent, on restera cependant sur notre faim, enfin plus précisément notre questionnement, car en effet, on ne sait plus à quoi l'auteur répond, s'il répond à quoique ce soit. A-t-il seulement posé une question d'ailleurs ? Qu'est ce que la criminologie ? L'auteur n'en sait visiblement rien, et n'en dit pas grand chose si on fait abstraction de ses grands verbiages grandiloquents sur la pluridisciplinarité, la centralisation des savoirs, la mise en place d'un « outil de référence » (page 33) qu'il n'explicite pas plus qu'il n'explique ou n'analyse les auteurs et les citations qu'il débite à la chaîne. Concernant le champ d'étude de la criminologie ? Il semblerait que Bauer soit obnubilé par les nouvelles formes de criminalité et la criminalité organisée, car il nous en abreuve tout au long de son exposé, ce qui pourrait laisser

croire aux lecteurs candides que nous sommes qu'il s'agit bien là de tous les problèmes de notre société actuelle. Quoi de plus facile en effet que de focaliser toute l'attention du citoyen modèle sur le terrorisme, la mafia et la cyber-criminalité à l'heure où nos chers politiques ne cessent d'insuffler un sentiment d'insécurité propice aux pires dérives liberticides et discriminatoires ? Ainsi, exit les questionnements sur les modalités de prise en charge des auteurs, si ce n'est pour « anticiper », grand mot d'ordre de notre auteur pour ne pas parler de « prévention de la récidive », de « dépistage précoce », de « dangerosité ». Allons, M. Bauer, serions nous si frileux pour ne point oser employer les vrais mots, ceux qui fâchent ? Aborder les vrais sujets ? Parce qu'il s'agit bien de cela, n'est ce pas ? Empêcher à tout prix les auteurs de récidiver, voire même de commencer, si c'est possible... Ah le pouvoir magique des criminologues ! La grande illusion des statistiques faisant des psychologues, psychiatres, sociologues et experts de tout poil des devins du crime ! « Celui là recommencera, c'est sûr ! ». Et si notre ami nous parle des « effets pervers » des stratégies mises en place dans la gestion de la criminalité, n'allez pas vous faire de fausses joies, il ne parle pas d'efficience (dans notre contexte, il s'agirait de mesurer le bien fondé des moyens employés pour atteindre un objectif)... Non, il s'agit d'efficacité, de rentabilité, allons bon ! Après un tel déluge d'idées peu développées voire décousues, de ces mots vides de sens ou pleins d'hypocrisies, on ne pourrait penser une seconde que l'auteur ait cherché à commencer une réflexion éthique pourtant fondamentale quand on aborde le domaine de la criminologie... À moins que l'appel des politiques ne soit trop bruyant et ne vous empêche de penser, M. Bauer ? Vous l'aurez compris chers lecteurs, le torchon de Bauer n'est ni à acheter ni à lire, et à peine bon à démarrer un feu de cheminée.